

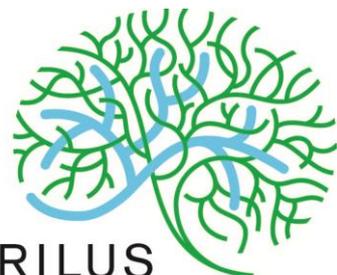
GREENOCK

Software for pharmacists

Notice MyCareNet Chapitre IV

27 janvier 2015

Marie-Isabelle Wilmet, Michel Remy, Stijn De Jaeger



CORILUS

CONNECTED HEALTHCARE

Manuel de l'utilisateur

N° de version du logiciel : 50
N° de révision du manuel : 1
Date : 27 janvier 2015

Adresse



Corilus SA
Parc Scientifique Créalys,
Rue Camille Hubert 23,
5032 Les Isnes (Gembloux)
Belgique

Numéros de téléphone, fax et email :

Tél. général : +32 (0)81 40 70 01
Fax général : +32 (0)81 77 99 20

E-mail : information@corilus.be
Site Web Greenock : www.mongreenock.be
Site web général : www.corilus.be

A. Table des matières

A. Table des matières	2
B. MyCareNet - Chapitre IV	3
1. Fonctionnement général du Chapitre IV	3
2. Installation du Chapitre IV	3
3. Fonctionnement du Chapitre IV dans Greenock	3
4. Exceptions du Chapitre IV	6

B. MyCareNet - Chapitre IV

1. Fonctionnement général du Chapitre IV

Il est à présent possible de vérifier si le patient a une attestation pour une spécialité via MyCareNet.

Etant donné que la réponse de MyCareNet – Chapitre IV n'est pas immédiate, la méthode de travail du pharmacien va changer.

Lors de l'encodage d'une spécialité dont le remboursement dépend d'une attestation, on va d'abord interroger le chapitre IV avant d'ouvrir la fenêtre d'encodage de l'attestation, le pharmacien peut donc encoder d'autres articles dans la délivrance avant d'avoir une réponse concernant l'attestation du patient.

Afin de Greenock puisse interroger le Chapitre IV, il faut qu'il soit connecté à MyCareNet. Le chapitre IV va être interrogé lors de l'encodage d'une spécialité nécessitant une attestation pour un patient avec une couverture.

Remarque importante :

Comme toute nouvelles applications, ce nouveau service peut subir certains dysfonctionnements de départ. L'APB conseille malgré tout la plus grande vigilance à son utilisation et de lui communiquer les erreurs éventuellement repérées.

2. Installation du Chapitre IV

Le module sera installé automatiquement dans le mise à jour version 50.

3. Fonctionnement du Chapitre IV dans Greenock

Après l'encodage d'une spécialité nécessitant une attestation pour un patient avec une couverture, le chapitre IV va être interrogé.



Cette icône dans le champ du prix indique que la demande est en cours :

Type	Nom	Q.	R.	Prix
	EXEMESTAN SANDOZ 25 MG COMP PELL 30 X 25 MG	1		64,67 64,67

L'icône dans la case attestation



indique l'état de la demande



La demande est en cours.



Erreur lors de l'interrogation du Chapitre IV.

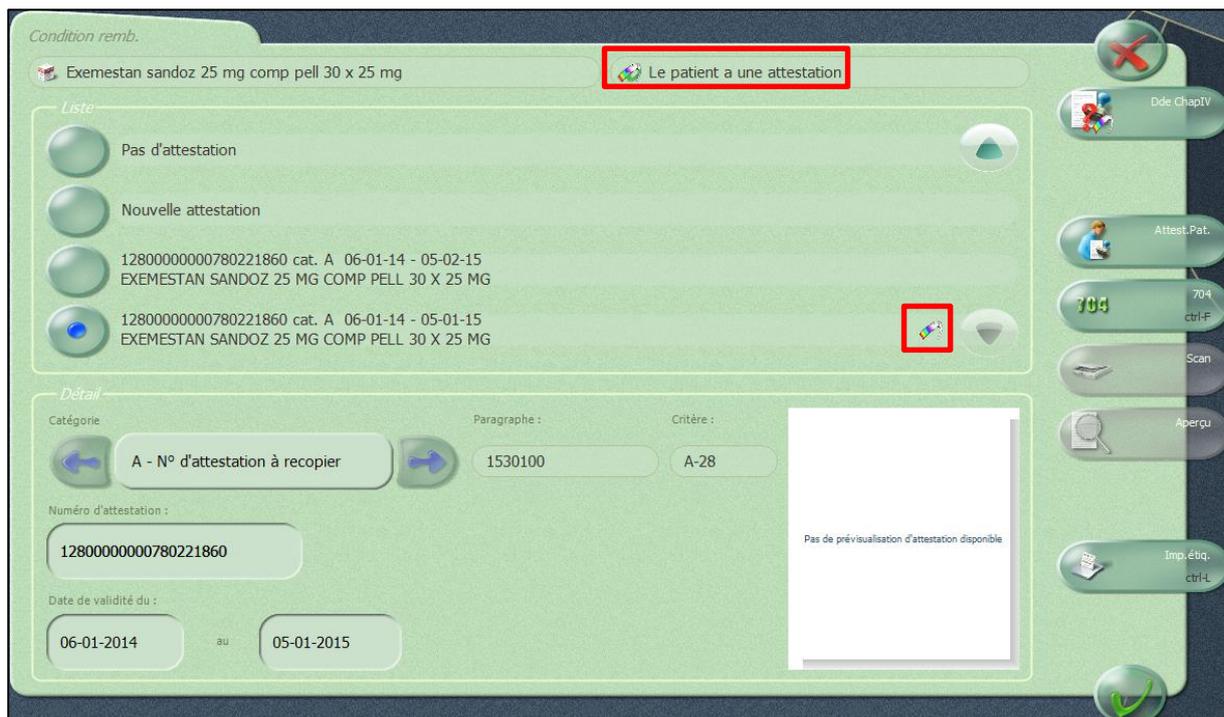


Réponse reçue du Chapitre IV. **Attention, cette icône ne signifie pas que le patient a une attestation.**

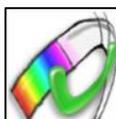
Lorsque Greenock reçoit la réponse du Chapitre IV, la fenêtre d'attestation s'ouvre directement si le focus est encore sur la ligne, sans quoi, elle s'ouvrira en fin de vente.

Une icône et un texte indiquent la réponse du Chapitre IV.

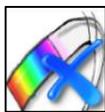
Si Chapitre IV répond que le patient a une attestation, elle est créée et sélectionnée par défaut. Une icône sur l'attestation indique qu'il s'agit d'une attestation provenant de MyCareNet.



Les réponses peuvent être les suivantes :



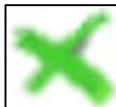
Le patient a une attestation.



Le patient n'a pas d'attestation (valable).



Le chapitre IV a renvoyé un message d'erreur.



L'interrogation du Chapitre IV est annulé. (Voir plus loin dans la notice)

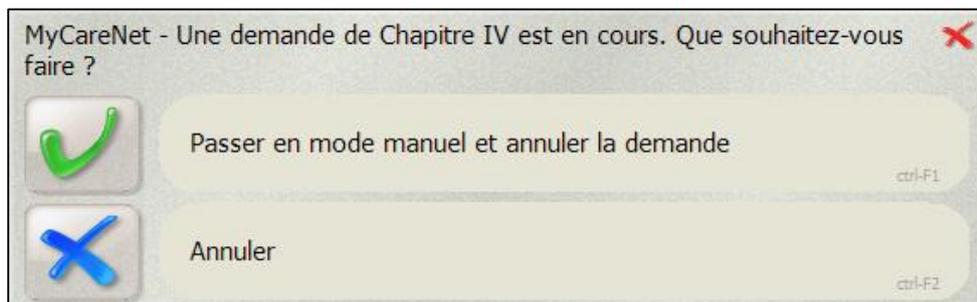
Attention : Veuillez contrôler ces données avec les données sur l'attestation réel.

Une fois l'attestation sélectionnée, une icône indique qu'il s'agit d'une attestation provenant du

Chapitre IV .

Type	Nom	Q.	R.	Prix
	EXEMESTAN SANDOZ 25 MG COMP PELL 30 X 25 MG	1		0,00 64,67 €

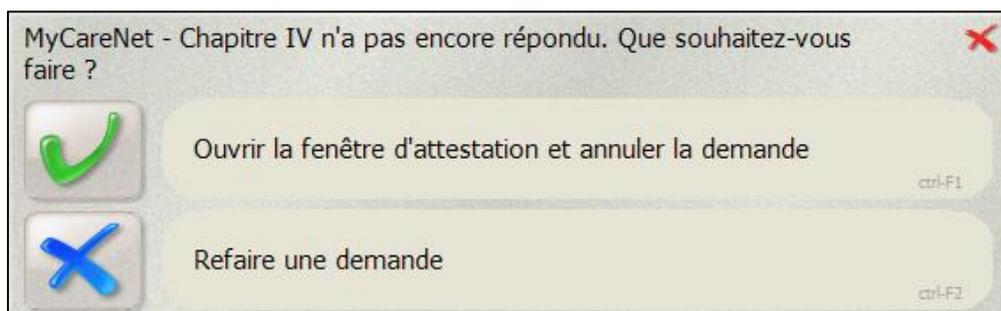
Si vous clôturez la vente avant d'avoir reçu une réponse du Chapitre IV, ce message apparaît :



Il y a alors deux possibilités :

- *Passer en mode manuel et annuler la demande* : vous forcez l'ouverture de la fenêtre d'encodage de l'attestation et la demande au Chapitre IV est annulée
- *Annuler* : vous retournez dans la vente et vous attendez la réponse du Chapitre IV.

Après 20 secondes, si Greenock n'a pas reçu de réponse du Chapitre IV, une question va s'ouvrir :



Vous avez deux possibilités :

- *Ouvrir la fenêtre d'attestation et annuler la demande* : vous forcez l'ouverture de la fenêtre d'encodage de l'attestation et la demande au Chapitre IV est annulée.
- *Refaire une demande* : Vous refaites une demande auprès du Chapitre IV et vous retournez dans la vente en attendant la réponse.

4. Exceptions du Chapitre IV

Il n'y a pas d'appel au Chapitre IV pour les chimiques, l'oxygène, les trajets de soins et les analgésiques.